

COM' LE PHŒNIX

ton image renaît
de ses cendres



Graphic Design & Digital Print'

tarifs
intervention
services
& forfaits

Mentions
légales

2024

Prestations
Graphiques

➤ Page 1 - **Tarifs de base**

Tu trouveras ici les prix de toutes les prestations graphiques pratiquées par le Phœnix et moi-même. Pour des besoins spécifiques ne figurant pas dans la liste, prends donc ton mobile et appelle-moi au numéro inscrit en bas afin d'étudier en détails ton projet.

➤ Page 2 - **Tarifs Spécifiques**

Il s'agit de l'offres de bienvenue et la réduction appliquée aux prestations graphiques effectuées pour les partenaires.

Ainsi que les détails encadrant l'intervention de graphiste free-lance.

➤ Page 3 - **Identité Visuelle**

Les 3 formules proposées par COM'le Phœnix pour la création de logo et identité de marque, suivant le budget dont tu disposes.

➤ Page 3 : Le Pack Poussin en détails

➤ Page 4 : Le Pack Aiglon en détails

➤ Page 5 : Le Pack Phœnix en détails

➤ Page 6 : Le Pack Doublé

➤ Page 7 : Identité à la carte perso

➤ Page 8 - **le Digital**

➤ Page 8 : La formule pour ton site web

➤ Page 9 : Ton profil LinkedIn 

➤ Page 10 - **Droits d'auteur**

➤ Page 13 - **les CGV** (Conditions Géné...)

Coordonnées COM'le Phœnix

06 58 56 05 22 - contact@comlephoenix.fr

1b, Rue Roland Garros, 30100 Alès

www.comlephoenix.fr

SIREN : 5305570878

SOMMAIRE

Grille des tarifs 2023



COM'LE
PHŒNIX
ton image renaît

Graphic Design & Digital Print



Grille des tarifs prestations graphique

À savoir : toute prestation graphique fait l'objet d'une étude stratégique complète de la communication, de recherches d'images/modèles/codes visuels couleurs/typographies. D'une prise en compte des contraintes techniques. D'une vérification et relecture rigoureuses. De l'élaboration d'illustrations/pictogrammes/montage photos et décors. Enfin, bénéficie d'un savoir-faire professionnel forgé de 17 ans d'expériences. Pour plus de détails ; voir les CGV en page 12. ➔

Type de Produit	Nombre de Maquette(s)	Prix unitaire de base*	Maquette en plus	Inclusion de 10 modifications ou corrections	Au delà de 10 modifications ou corrections 10€ seront facturés à chaque nouvelle intervention graphique.
Carterie Ro	2 (incluses)	55,00 €	15€/visuel	Oui	
Carterie Ro Vo	2 (incluses)	75,00 €	20€/visuel	Oui	
Flyer Ro	1 (incluse)	90,00 €	15€/visuel	Oui	
Flyer Ro Vo	1 (incluse)	120,00 €	20€/visuel	Oui	
Dépliant	1 (incluse)	50€/volet	50€/volet	Oui	
Affiche	1 (incluse)	90,00 €	40€/visuel	Oui	
Panneau	2 (incluses)	90,00 €	40€/visuel	Oui	
Textile	2 (incluses)	70,00 €	15€/visuel	Oui	
étiquette	2 (incluses)	90,00 €	40€/visuel	Oui	
étiquette vin	2 (incluses)	120,00 €	50€/visuel	Oui	
Packaging	2 (incluses)	180,00 €	80€/visuel	Oui	
Flocage véhicule	2 (incluses)	250,00 €	80€/visuel	Oui	
Brochure (de 15 pages)	2 Couv. 2 pages int.	300,00 €	40€/page	Oui	
Objet pub ou art-déco	1 (incluse)	50,00 €	15€/visuel	Oui	
illustration	1 (incluse)	300,00 €	400,00€	—	
Retouche photo	1 (incluse)	80,00 €	—	—	
Restaure photo	1 (incluse)	150,00 €	—	—	
Montage photo	1 (incluse)	300,00 €	100€/visuel	Oui	
Bannière réseau	2 (incluses)	75,00 €	15€/visuel	Oui	

Pour les traitements dits « Haut de gamme » (verniss, gaufrage, découpe spéciale, dorure à chaud), rajoutez 15% sur le montant de la prestation d'origine.

*En micro-entreprise et d'après l'article 293 B du CGI ; la TVA n'est pas applicable.



Tarififications Spécifiques prestations graphiques

Réduction 1^{ère} Commande

A

Tu es un nouveau client ? tu bénéficies d'une offre de bienvenue t'octroyant **10% de réduction** sur le total de ta toute première commande chez COM'le Phœnix.
Sauf en cas d'urgence (voir les CGV page 10).

Réduction Partenaire

B

Tu fais partie des arts-graphiques ? tu bénéficies d'un tarif préférentiel t'octroyant **20% de réduction** sur les prestations graphiques de COM'le Phœnix effectuées pour toi, ainsi que des tarifs « imprimeurs » et ce, sans aucune limite dans le temps. Appliques donc -20% sur le TOTAL de ta facture.

Intervenant graphiste free-lance

C

Tu cherches un graphiste compétent pour une courte période ? je me déplace dans tes locaux au sein de ton équipe, m'adaptant à vos contraintes et organisation.

Ou en télétravail et visio pour des besoins ponctuels ?

Les droits d'auteurs sont à toi, (uniquement sous contrat).

—	1 Visuel	1H	1/2 journée (4 heures)	1 journée (7 heures)	5 jours (35 heures)	10 Jours (70 heures)	1 mois (154 heures)	1 an (12 mois à 154h)	Frais déplac ^{nt}
Sur place	90€	44€	170€	300€	1.250€	2.800€	3.900€	12.000€	2€/km
Télétravail	70€	34€	160€	280€	1.180€	2.500€	3.500€	10.000€	—



Tarififications

Logo - identité

3 Formules pour ta marque

Pack Poussin :

500 €

Une offre adaptée aux indépendants qui lancent leur activité ne bénéficiant pas d'un grand budget alloué à leur communication et création d'identité. ➤ Voir l'article 3 des CGV en page 14.

Comprend :

- 4 prés-maquettes/idées
- 4 slogans au choix
- 1 logo en Couleur et 1 en noir
- 2 fichiers .JPEG
- 2 fichiers .PNG
- 1 pastille réseaux, 1 favicône
- 1 Profil LinkedIn 
- Étude cible et concurrence
- Droit d'auteur encadrés ➤



(*) Création graphique seule. Ne comprends pas le coût de l'impression qui est à deviser suivant la quantité souhaitée.

Pack Aiglon :

800 €

Offrant un panel de services équilibrés te permettant d'être assez autonome et crédible dans ta communication visuelle et la plupart de tes projets internes comme externes.

➤ Voir l'article 3 des CGV en page 14.

Comprend :

- 6 prés-maquettes
- 6 slogans
- 1 logo en 3 versions :
Couleur, noir, blanc.
- 2 fichiers .JPEG
- 3 fichiers .PNG
- 3 fichiers .SVG
- 1 Profil LinkedIn 
- 1 pastille réseaux et 1 favicône
- Étude cible clientèle et concurrence
- Droits d'auteur complets ➤
- 1 plaquette A3 en PDF
- Cartes de visites
- * Ro/Vo Standard



(*) Création graphique seule. Ne comprends pas le coût de l'impression qui est à deviser suivant la quantité souhaitée.

Pack Phœnix :

1.800 €

Pour une identité de marque complète, développée pour te démarquer pleinement grâce à un branding maximisé. Des fichiers fournis te permettant une totale liberté. Un suivi complet du Phœnix qui gardera ensuite un œil sur ta com' pour te conseiller pendant 1 an. Voir l'article 3 des CGV en page 14. ➤

Comprend :

- Jusqu'à 10 prés-maquettes
- Jusqu'à 10 slogans
- 1 logo en 4 versions :
Couleur, noir, blanc, gris.
- 1 variante du logo
- 4 fichiers .JPEG
- 5 fichiers .PNG
- 5 fichiers .SVG
- 1 Charte graphique
- 1 Profil LinkedIn 
- 1 Mode d'emploi par fichiers
- 1 identité de marque*
- 1 pastille réseaux & 1 favicône
- Étude cible et concurrence
- Droits d'auteur complets ➤
- 1 plaquette en PDF et print *1
- Cartes de visites haut de gamme (vernis, dorure) *2
- 50 Stylos-billes Nash avec ton logo Offerts

Pack Phœnix

Tu trouveras à l'intérieur...

1 logo en couleur | 1 logo en Noir | 1 logo en Blanc

1 logo en Niveau de gris | + 1 Variante du logo

idéale pour mettre en avant un service, un autre secteur d'activité ou un produit différent.

JPEG x4 Fichiers .JPEG en HD

PNG x5 Fichiers .PNG (Fond transparent)

SVG x5 Fichiers .SVG (Vectoriel & Transparent)

uniquement les Logos

50 Stylos Nash en Cadeau

Plaquette A3 + Cartes de Visite

étude cible et concurrence

un branding complet pour survoler les plus grands

1 Profil LinkedIn

Droits d'usage en détails

Pastille réseaux Favicone

Guide Charte

(*) Création graphique seule.
Ne comprends pas le coût de l'impression qui est à deviser suivant la quantité souhaitée.



Tarififications

Logo - identité

Identité à la Carte personnalisée

Personnalise ton parcours de création :

Si toutefois le contenu des packs proposés précédemment ne te convenait pas, tu as la possibilité de façonner ton propre package de services pour la création ou modification de ton identité de marque. Répondant à des besoins spécifiques, dans le cadre d'objectifs bien distincts ou d'une stratégie de communication précise et pré-établie.

Comprend :

Identité à la carte	PRIX à l'unité
Création Poussin (4 prés-maquettes, 4 Slogans et 2 versions)	350 €
Création Aiglon (6 prés-maquettes, 6 Slogans et 3 versions)	450 €
Création Phœnix (10 prés-maquettes, 10 Slogans et 5 versions)	550 €
Charte Graphique	290 €
Mode d'emploi par fichier	90 €
1 Fichier .JPEG (Image au fond blanc)	90 €
1 Fichier .PNG (Image au fond transparent)	120 €
1 Fichier .SVG (Objet vectoriel et fond transparent)	190 €

Identité à la carte	PRIX à l'unité
1 Pastille réseaux & favicône	150 € (l'ensemble)
1 profil complet du réseau de ton choix suivant :	375 €
Moodboard	100 €
Brand board	180 €
étude cible et concurrence	150 €
Décors Art-déco	100 €
Plaquette A3 PDF/papier (x4 Volets A4)	180 €*2
Carte de visite Ro/Vo Standard	75 €
Carte de visite Ro/Vo Haut de Gamme*1	95 €*2
Stylo bille Nash	50 €*2

(*1) Avec vernis sélectif/soufflé • Gaufrage • Dorure à chaud au choix
(*2) Prix de la création graphique seule. Ne comprends pas le coût de l'impression qui est à deviser suivant la quantité souhaitée.



Tarififications

Webdesign - WordPress

Formule «One-P»

600 €

Une offre adaptée aux indépendants qui lancent leur activité ne bénéficiant pas d'un grand budget alloué à leur communication, qui ont toutefois besoin d'une présence sur le web.

Type : Se présente sous forme d'une **landing-page** ou **blog**.

Formule «Two-P»

900 €

Idéal pour présenter votre entreprise, votre activité, vos services, portfolio et autres. Créez un lien direct avec vos clients et permettez-leur une demande de devis.

Type : Se présente sous forme d'un site **vitrine** jusqu'à 10 pages démontrant votre savoir-faire, vos services et autres.

Formule «Three-P»

1.900 €

Vous fabriquez et souhaitez vendre vos produits en ligne ? Ce format de site est pour vous. Contenant jusqu'à 30 objets mis en vente, sécurisés avec commande automatisées.

Type : Se présente sous forme d'un site **e-commerce**.

Compris dans les offres :

- Tous les sites sont responsives (adaptés aux mobiles et tablettes).
- L'hébergement est OFFERT pendant 1 an, puis payant à hauteur de 70€ par an.
- Achat de domaine inclus.
- Site sécurisé aux normes en vigueur.
- Recensement naturel optimisé (SEO).

Coût mensuel : 40€

- Maintenance technique.
- Mise à jour logiciel et systèmes
- Sauvegardes internes
- Modifications, actualisations.
- Vérifications régulières des sécurités



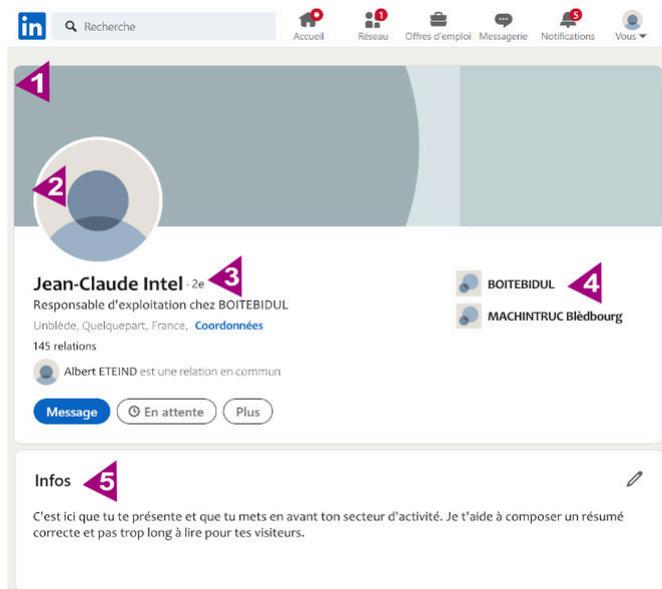
Tarififications

Réseau Social - LinkedIn

Fais-toi connaître sur LinkedIn, le réseau des pros :

Mettre en page son profil LinkedIn n'est pas une mince à faire lorsqu'on vient de débarquer sur cette plate-forme un peut complexe comparée aux autres qu'on connaît bien. Il y a beaucoup de données et de renseignements à rentrer et plusieurs types de profils. C'est un réseau dédié à étendre ses contacts et partenaires professionnels ; donc il y a des codes et pratiques à respecter : « ici on n'est pas sur Badoo ! » te dira-t-on sinon...

Comprend :



- 1 **La bannière** : elle démontre ton savoir-faire et les services que tu fournis, ainsi que les bénéfices pour tes clients.
- 2 **La photo de profil** : elle prouve ton humanité et montre une part de ta personnalité. Elle instaure la confiance.
- 3 **L'identité** : rassure et indique qui tu es et ce que tu fais. Met aussi en avant tes services.
- 4 **L'entreprise** : donne accès à la société qui t'emploie ou que tu gère (profil entreprise dédié).
- 5 **Les infos** : donnent plus de renseignement sur toi de manière générale.

Tarifs au détail :

Services à la carte	PRIX à l'unité
1 Bannière (2 prés-maquettes)	75 €
1 Photo de profil (2 prés-maquettes)	40 €
Infos complète (identité, accroche, infos, etc)	50 €
Briefing de prise en main	80 €
Templates simple + carrousel (1 couv, 1 base et 1 de fin)	80 €
Brochure d'emploi et récap (avec bonus d'expérience)	50 €
au Total :	375€

Tarifs au forfait :

Le forfait que propose COM'le Phœnix pour ce service complet de création de profil LinkedIn, comprend tout ce qui est indiqué dans le tableau de gauche.

Tu bénéficies en **BONUS** avec le forfait d'un suivi et d'un accompagnement pendant une période de 3 mois inclus dans l'offre sans coût supplémentaire.

Prix du forfait : 330€
au lieu de 375€, soit 45€ d'économie !



Droits d'usage/d'auteur

Qu'est-ce que quoi que ça ?

Que dit la loi sur les droits d'auteurs ?

Le droit d'auteur français, un sous-groupe de la **Propriété Intellectuelle**, est inscrit dans la Constitution. Il est l'un des plus protecteur du monde pour les créatifs. Il s'applique **automatiquement**, sans **aucune formalité**, dès la création d'une œuvre originale. À partir du moment où je crée une œuvre de l'esprit, **j'en acquiers immédiatement le statut d'auteur**, et la panoplie de droits qui vont avec, aucun **dépôt ni mention ne sont nécessaires**. Ces droits se composent de deux familles : le droit **moral** et les droits **patrimoniaux**.

Le droit Moral comprend :

- **Le droit de divulgation** : droit de décider de révéler mon œuvre au public et d'en autoriser l'exploitation, ou non.
- **Le droit au respect du nom** : droit de signer mon œuvre, de m'en réclamer comme auteur, d'exiger qu'on m'en cite comme l'auteur.
- **Le droit au respect de l'œuvre** : interdiction à quiconque de dénaturer l'esprit de mon œuvre, sa nature, son intégrité et la volonté de son auteur ; à savoir le Phœnix en haut à gauche.
- **Le droit de retrait** : droit de retirer mon œuvre du public ou d'une exploitation qui en est faite (quitte à payer des dédommagements à l'exploitant).

Ce droit moral est **incessible, inaliénable, et imprescriptible**.

Les droits Patrimoniaux comprennent :

- **Le droit de représentation** : droit de diffuser mon œuvre dans le public.
- **Le droit de reproduction** : droit de fixer mon œuvre sur un support matériel quelconque afin de le diffuser. Inclus souvent de manière implicite le droit d'adapter l'œuvre au nouveau support pour rendre l'opération possible.

Ces droits sont ceux qui permettent à l'auteur de tirer **profit** d'une œuvre.

On les appelle couramment droits **d'exploitation** ou **d'usages**.

Je sais que ça commence à faire beaucoup d'infos, accroches-toi il y a encore 2 pages à lire.

Ces droits courent pour **toute la durée de ma vie**, puis 70 ans après ma mort. Ils sont alors transmis à mes héritiers successifs. À la fin de cette période, mon œuvre tombe dans le domaine public : j'en serais toujours désigné comme l'auteur (droit moral imprescriptible, souviens-toi), mais son exploitation sera libre et gratuite. (ex. : Les opéras de Verdi sont toujours attribués à Verdi, mais chacun peut les jouer, les adapter, les enregistrer et en vendre des exemplaires sans payer de droits.) ...

En attendant, ce sont donc ces droits, les **droits patrimoniaux**, qui peuvent être **cédés**, c'est-à-dire **vendus** à un tiers afin que celui-ci en démarre **l'exploitation**.

Le tiers en question, mon **client**, donc **toi** le cas échéant, devient alors un « ayant droit » (celui qui est propriétaire des droits).

La Cession des Droits :

Cette vente de droits patrimoniaux nécessite la **signature** d'un **acte de cession de droits** qui peut revêtir plusieurs formes – document indépendant, intégré à un contrat d'exploitation, annexé à une **facture** ou un **devis** (via des **CGV** par exemple) – mais doit rassembler un certain nombre d'indications minimales pour être valable, en premier lieu desquelles la **nature** et les **limites** de la cession, ainsi que la **rémunération** prévue en échange, **qui doit exister**, et être **proportionnelle aux revenus générés par l'exploitation**.

Ce qu'il faut retenir ici à propos de l'acte de cession, c'est que tout droit qui n'y est **pas explicitement mentionné n'est pas acquis**. Dit à l'envers : aucun droit n'est **présumé acquis** « par défaut » s'il ne fait pas l'objet d'une **cession**. Je ne vends donc que les droits que je **précise** dans la cession, pas un de plus, et dans les **limites** qui y sont précisées.

Le jour où mon client voudra plus de droits ou une extension de ceux déjà acquis, il devra signer et payer une nouvelle cession.

Ce qui nous amène à parler de ce qui arrive si quelqu'un **passe outre ces obligations**.

Violation du Droit d'auteur :

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit est illicite, et punie selon les lois relatives au délit de contrefaçon. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. » (Art. L. 122-4 du CPI)

Tu as bien lu, **utiliser** l'une de mes œuvres (même un **détail**, même **modifiée**) sans me **demandeur** ni me **payer**, ou **hors des limites** des droits que j'ai **vendu** (sans parler des gens qui me la prennent et disent carrément que c'est à eux) c'est un **délit de contrefaçon**, théoriquement passible de fortes amendes et même de prison dans les cas extrêmes. Sus aux plagiaires et voleurs de travaux, en somme. De plus, on doit vendre les droits de ses œuvres pour **chacune d'entre elles**, au fur et à mesure de leur création, que ce soit via de nouveaux contrats ou par des avenants.

En résumé : il est donc primordial de comprendre que quoi qu'il arrive, COM'le Phœnix sera et restera toujours propriétaire de ses œuvres. On ne « vend » pas une œuvre, et l'acquéreur n'en fait pas ce qu'il veut. Ce que COM'le Phœnix vend c'est le droit de l'utiliser à certains fins bien définis. Toute utilisation non autorisée des œuvres de COM'le Phœnix, ou dépassant le cadre de ce que COM'le Phœnix aura autorisé, est un délit de contrefaçon.

Quels cadre de cession de droits pour toi ?

Le Logo, les éléments formant l'identité de marque :

- **Domaine d'exploitation** : Faut-il le préciser... bon aller : c'est un logotype identitaire.
- **Exploitant** : Nom de société du client.
- **Le type de support** : Prévu pour les supports print et digitaux.
- **Diffusion de la cession** : Télévisuelle, en interne et en externe, lieux publics et privés.
- **L'étendue géographique** : Mondiale.
- **Durée de la cession** : 5 ans à partir de la validation du Bon à Tirer avec mention « bon pour accord » et signature du client.
- **Nature des Droits cédés** : Droit de représentation et de reproduction.
- **Rémunération** : 1€ symbolique pour 5 ans, puis 50€ par année.

Produits prints standards événementiels :

- **Domaine d'exploitation** : Papier, panneaux, véhicules, objets pub, textile... etc.
- **Exploitant** : Nom de société du client.
- **Le type de support** : Suivant le projet.
- **Diffusion de la cession** : En interne et en externe, lieux publics et privés.
- **L'étendue géographique** : Locale, nationale.
- **Durée de la cession** : événementiel, limitée et à définir .
- **Nature des Droits cédés** : Droit de représentation et de reproduction.
- **Rémunération** : 1€ symbolique pour la période donnée, puis 50€ par jours.

Le site web :

- **Domaine d'exploitation** : Site internet vitrine, blog, landing-page, e-commerce.
- **Exploitant** : Nom de société du client.
- **Le type de support** : Digital, numérique.
- **Diffusion de la cession** : Télévisuelle, en interne et en externe, lieux publics et privés.
- **L'étendue géographique** : Mondiale.
- **Durée de la cession** : 5 ans à partir de la date de validation du site web.
- **Nature des Droits cédés** : Droit de représentation et de reproduction par : « lesite.com. »
- **Rémunération** : 1€ symbolique pour 2 ans, puis 50€ par mois.

L'étiquette de vin, objets et goodies (type mug, tee-shirt, clé USB, etc) :

- **Domaine d'exploitation** : Signalétique alimentaire artisanal.
- **Exploitant** : Nom du vignoble exploitant/client.
- **Le type de support** : Papier.
- **Diffusion de la cession** : Télévisuelle, en interne et en externe, lieux publics et privés.
- **L'étendue géographique** : Mondiale.
- **Durée de la cession** : 50 ans à partir de la date de validation du BAT.
- **Nature des Droits cédés** : Droit de représentation et de reproduction.
- **Rémunération** : 1€ symbolique.



Conditions Générales de Ventes • Soit les CGV

Article 1 : Objet

Adrien Castellanos a pour activité principale le graphisme, le design de marque, le webdesign et la gestion de projets de communication et événementiel au sein de la micro-entreprise nommée COM'le Phœnix.

Le terme « Client » désigne toute personne morale ou physique, ayant requis les services de Adrien Castellanos pour toute création dans le cadre des compétences du graphisme. Le terme « Tiers » désigne toute personne physique ou morale non partie au contrat. Le terme « Prestataire » désigne Adrien Castellanos, graphiste indépendant.

Le client et Adrien Castellanos s'accordent sur le fait que la signature par le client de la proposition commerciale ou devis a valeur de bon pour commande des services décrits dans le dit document (Partie : mes services) et précise les conditions dans lesquelles le client, charge Adrien Castellanos qui l'accepte, de réaliser les prestations. Les parties conviennent que leurs relations seront exclusivement régies par le présent contrat ou devis, à l'exclusion de toute autre condition.

N° Siren 5305570878

En tant que micro entreprise Adrien Castellanos gérant de COM'le Phœnix n'est pas soumis à la TVA

Coordonnées :

Siège Social : 1 bis Rue Roland Garros, 30100 Alès

06 58 56 05 22

contact@comlephoenix.fr

Article 2 : Tarification

Les prix figurant sur le devis sont valables durant un mois à compter de l'édition de celui-ci. Le tarif horaire de Adrien Castellanos en télétravail est de 34€/heure et de 44€/heure sur place en journée du lundi au vendredi. Pour les clients souhaitant des prestations les week-ends, et la nuit (de 20h à 9h), le tarif horaire est de 100€. Toute demande de prestation ne figurant pas dans la proposition fera l'objet d'un devis supplémentaire gratuit.

Les prestations sous-traitées comme l'impression devront être réglées à la commande et précisé sur le devis et facture.

Toute demande à effectuer et à livrer sous 8 jours ouvrés sera considérée comme urgente et ne saurait bénéficier d'une réduction (y compris celle prévue pour la 1ère commande), qui plus est sera majorée de 25% pour répondre aux nécessités engendrées par une telle demande, notamment vis à vis des commandes encours d'autres clients mises de coté, du prestataire en charge de l'impression qui lui aussi majorera cette intervention, de la priorisation de la dite demande et des risques de perte et manque à gagner durant le traitement de la commande.

Article 3 : Les Forfaits ou Packs

Les Packs Poussin, Aiglon et Phœnix sont des marques déposées au nom de COM'le Phœnix. Le contenu des packs est adaptable aux besoins du Client pour chacune des catégories proposées dans la liste non exhaustive qui compose les dits packs. Le nombre des produits ainsi que le type de fichier fournis contenus dans les packs ne sauraient changer.

Les Doubles packs sont interchangeable en vue d'anticiper sur les besoins futurs du Client. De fait, il est possible de prendre 2 packs différents dans l'offre Double packs. La réduction est toujours de 30% sur le 2e pack et ce, quoi que puisse être sa valeur d'origine.

D'un pack à l'autre il est possible de réadapter le contenu du second pack en fonction des besoins évolutifs de la société cliente ainsi que de l'évolution des usages que réserve l'avenir, en terme de communication visuelle.

Le Double Pack constitue une commande à part entière engageant la responsabilité des deux parties pour une période de 5 ans, à compter de la date de signature du devis/de la commande initiale du premier pack choisit.

Article 4 : Le profil LinkedIn

L'intervention graphique peut concerner une partie seulement ou bien l'ensemble du profil. Le service complet sous forme de forfait comprend la photo de profil retouchée, la création d'une bannière, la présentation et les infos diverses et d'un template pour faire tes carousel. 2 présentations de base seront proposées pour définir le rendu final de l'ensemble visuel du profil.

COM'le Phœnix propose avec ce service un briefing pour les fonctionnalités basiques à connaître te permettant une prise en main du réseau et ces outils ; prévu sous forme de visioconférence individuelle de 2 heures. Tu auras en prime une brochure détaillée reprenant ces basiques et te fournissant toute l'expérience faite sur ce réseau au fil du temps par mes soins. Cerise sur le gâteau à l'achat du forfait, tu bénéficies d'un suivi et d'une aide sur LinkedIn gratuits pendant 3 mois.

Article 5 : Paiement

Il sera demandé un acompte de 30% à la commande puis un deuxième versement des 70% restant correspondant au solde devra être versé à 30 jours après la livraison de la prestation. En cas de retard de paiement, une pénalité fixée de 10% est exigible le jour suivant la date limite de règlement, puis par mois de retard entamé, et ce sans rappel.

Pour rappel : Lutte contre les retards de paiement / Article 53 de la Loi NRE

Les prestations sous-traitées sont à régler à la commande afin de garantir la bonne entente entre toutes les parties ainsi que le délai demandé par le client.

Les paiements s'effectueront par chèque, par virement bancaire ou par Paypal à Adrien Castellanos et dans un délai maximal de 60 jours après le début du chantier sauf indication contraire signalée sur le devis.

Article 6 : Propriété intellectuelle

La totalité des travaux de Adrien Castellanos et des droits s'y rapportant, demeure la propriété totale et exclusive de Adrien Castellanos comme expliqué dans le chapitre sur les droits d'auteur en page 09 du présent document.

Article 7 : Cession de Droits d'auteur

Selon le Code français de la propriété intellectuelle (articles L.121-1 à L.121-9), le droit moral d'une création (comprenant droit de divulgation, droit au respect de l'œuvre et droit au retrait) est attaché à son créateur de manière perpétuelle et imprescriptible.

Ainsi, ne seront cédés à la société cliente que les droits patrimoniaux explicitement énoncés sur la commande et le présent document en page 09, à l'exclusion de tout autre, et ce dans les éventuelles limites y figurant également (limite de support, de territoire ou de durée).

Il est également rappelé que selon le même Code français de la propriété intellectuelle (Art. L. 122-4), toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle d'une œuvre faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit est illicite, et punie selon les lois relatives au délit de contrefaçon. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

Article 8 : Annulation de la commande

Tout paiement versé à la commande est qualifié d'acompte. L'acompte correspond au premier versement à valoir sur la totalité des prix arrêtés dans le contrat. Une fois l'acompte versé, l'engagement est ferme et définitif pour chaque partie. Il ne sera pas possible d'annuler.

Cela signifie que, en cas d'annulation, l'acompte est acquis au prestataire et ne sera pas remboursé par Adrien Castellanos, ni par le Phœnix. Si en cas de force majeure, Adrien Castellanos se voit dans l'obligation d'annuler le contrat, il s'engage à rembourser l'acompte.

Le montant de l'acompte correspond à 30% du montant total de la commande du client.

Article 9 : Droit de reproduction et diffusion

Les droits de reproduction et de diffusion sont calculés en fonction de la diffusion de la création. Ils peuvent être cédés forfaitairement ou partiellement. Chaque adaptation différente de l'œuvre originale faisant l'objet d'une nouvelle cession de droits d'auteur.

Pour chaque nouvelle édition, le montant des droits doit être réactualisé. Les droits sont cédés dans le périmètre temporel et géographique du présent contrat et ne sauraient en excéder cette limite. Pour permettre au commanditaire d'exploiter librement la prestation fournie dans le cadre de son activité, l'ensemble des droits patrimoniaux relatifs à la création du prestataire, au titre du projet seront entièrement et exclusivement cédés au commanditaire (l'ayant droit), et ce pour la diffusion sur les supports spécifiquement adressés lors de la commande, lors du paiement effectif de l'intégralité des honoraires dus.

Article 10 : Droit de publicité

Adrien Castellanos se réserve le droit de diffuser publiquement ses réalisations, de les présenter dans le cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe, de publicité. Le client s'engage à ne jamais s'y opposer sauf mention contraire écrite de la part du client et acceptée par Adrien Castellanos.

Le Client autorise Adrien Castellanos à présenter publiquement tous les éléments constitutifs de l'œuvre sans restriction, y compris les éléments créés par des auteurs tiers et inclus dans l'œuvre à sa demande comme par exemple : Les contenus textuels, les contenus iconographiques, les logos et slogans.

Article 11 : Utilisation de sources

Une source est un document ou élément préexistant inclus dans l'œuvre ou partie de l'œuvre, objet de la commande, et qui peut, pour son utilisation, sa divulgation, sa reproduction ou son exploitation, exiger un paiement à son ou ses ayant(s) droit. Les sources peuvent être de natures variées : images, illustrations, sons, polices de caractères...etc. Le présent contrat ne se substitue, ni aux obligations légales de la société cliente ni à celles des diffuseurs s'il y a lieu, envers les ayants droit des sources.

Le Client s'engage, à obtenir toutes les autorisations nécessaires, et prendre à sa charge tous paiements afférents, notamment en vertu des droits d'auteur et des droits de la personnalité, pour l'intégration de toutes les sources incluses dans l'œuvre réalisée par Adrien Castellanos, ceci avant la divulgation de l'œuvre. Il est à la charge de la société cliente de se renseigner sur les conditions d'utilisation des sources dont elle demande l'insertion dans les compositions graphiques auprès de leur(s) propriétaire(s) ou ayant(s) droit, et d'en accepter les conditions d'utilisations. Par la validation de l'œuvre ou partie de l'œuvre, la société cliente, accepte l'introduction de toutes les sources incluses dans l'œuvre ou partie de l'œuvre.

Article 12 : Cahier des Charges

Le Client garantit avoir prit le soin de fournir à Adrien Castellanos le Cahier des Charges précis détaillant la nature et l'environnement de la commande à réaliser. Si la société cliente ne fournit pas de Cahier des charges à Adrien Castellanos avant le début de la réalisation de la commande, ou lorsque le Cahier des Charges ne donne pas d'indications ou de recommandations suffisamment précises sur la façon dont doit être abordée la création d'un élément inclus dans la commande, les deux parties s'accordent sur le fait que la conception visuelle est laissée à l'interprétation de Adrien Castellanos.

Article 13 : Demande de modification des maquettes

Le Client s'engage à formuler ses demandes de modification(s) concernant la, ou les maquette(s) fournie(s) par Adrien Castellanos de façon claire et explicite (par mail ou courrier exclusivement) dans un délais de quinze jours suivant la livraison de la, (...) (...) ou des maquette(s) à valider. Une idée proposée par le client ne constitue pas en soi une création. Il est convenu entre les deux parties que la prise en considération de demande(s) de modification faites par d'autres moyens, notamment oralement, sont laissées à la convenance de Adrien Castellanos.

Toute demande de modification émanant du Client sur la ou les propositions graphique(s) faisant état d'une omission, ou d'une erreur de sa part, dans le contenu du Cahier de charges, ou toute demande de la société cliente induisant un ajout ou une suppression de donnée qui affecte le Cahier des charges et les données précisées dans celui-ci sera considérée par les deux parties comme une demande de modification sur l'objet de la commande par la société cliente, au delà de 2 corrections un supplément sera facturé. Seront également facturés en plus : les modifications demandées par le Client en cours de réalisation, si elles impliquent un remaniement entier du projet.

Toute modification sur l'objet de la commande entraînant la réalisation d'aménagements sur le travail (recherche, conseil, ou exécution) déjà réalisé par Adrien Castellanos ou induisant un travail supplémentaire à Adrien Castellanos, impliqueront une facturation supplémentaire à la rémunération prévue par ce présent contrat. Les sommes correspondantes au travail déjà effectué par Adrien Castellanos sont dues par la société cliente et immédiatement exigibles.

Article 14 : Validation

Le client s'engage à formuler ses validations de manière claire et explicite par l'envoi d'un email avec pièce jointe ou d'un courrier daté et signé à Adrien Castellanos en précisant le n° du BAT montrant la version validée par le Client.

Le travail ne peut être définitivement validé que sur un Bon à Tirer provenant de COM'le Phoenix où figurent l'identité du dit Prestataire, le numéro du dit BAT, la date et la signature du Client.

Le travail réalisé, livré, et tacitement validé, implique que les sommes correspondantes à ce travail sont dues par le Client et immédiatement exigibles par Adrien Castellanos.

Article 15 : Réalisation de la commande

A défaut d'exécution par l'une des parties de l'une de ces obligations, sans préjudice des dispositions de rémunération prévu pour la réalisation de la commande et huit jours après l'envoi par l'autre partie d'une mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception restée sans effet, le présent contrat pourra être résilié de plein droit. Les sommes déjà versées resteront définitivement acquises à Adrien Castellanos et les sommes encore dues par la société cliente deviendront immédiatement exigibles, sans préjudice des dommages et intérêts éventuellement dus à Adrien Castellanos.

Le Client devra rendre tous les éléments de l'œuvre déjà remis par Adrien Castellanos et s'engage à n'en garder aucune copie.

En cas de rupture du contrat ou de résiliation de la commande du fait d'une des parties, celle-ci versera à l'autre partie une indemnité financière égale à 50% du travail restant à réaliser sur la commande.

Article 16 : Non validité partielle

Si une ou plusieurs stipulations du présent contrat sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Article 17 : Incapacité de travail

En cas d'incapacité de travail, par suite de maladie ou d'accident, Adrien Castellanos se réserve le droit de modifier le calendrier en cours sans qu'il ne puisse être exigé par le Client le versement d'indemnités. Il est admis qu'il se doit d'avertir le Client dès le premier jour ouvrable de son incapacité.

Article 18 : Frais annexes

Les éléments divers éventuellement nécessaires à la réalisation des prestations du Prestataire et ne relevant pas de ses offres ne sont pas compris dans les prix indiqués. Il s'agit par exemple des polices typographiques, des photographies ou illustrations issues de banques d'images. Le contenu textuel permettant la réalisation du produit devra être fourni par le Client. Les déplacements nécessaires à la bonne réalisation du contrat pourront également être facturés au Client.

Article 19 : Bon de commande

En signant le devis, le Client valide les présentes CGV. Le devis faisant office de bon de commande. Celui-ci doit s'accompagner du paiement de 30% du montant total. Les travaux débuteront lorsque tous les documents (devis + acompte) et les éléments documentaires graphiques et textuels nécessaires à la bonne réalisation du contrat, seront à la disposition du Prestataire.

Article 20 : Règlement des litiges

Le contrat est soumis au droit Français. Toute contestation ou litige portant sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat sera porté, à défaut d'un accord amiable entre les parties, devant les tribunaux compétents de Nîmes, à qui elles attribuent expressément juridiction.

Article 21 : Copyright et mention commerciales

Sauf mention contraire explicite du Client, COM'le Phœnix se réserve la possibilité d'inclure dans la réalisation une mention indiquant clairement sa contribution, « By comlephoenix.fr ».

Article 22 : L'accord des présentes CGV

Les présentes conditions générales de ventes feront l'objet d'un dossier remis en possession du Client afin qu'il en prenne expressément connaissance et valide entièrement par sa signature les dites CGV, ce avant le commencement de tout travaux pour la commande du client. Cet accord par signature ne se produit que pour la première commande et engagement entre les parties et ne sera pas renouvelé à chaque nouvelle commande tant que les présentes CGV n'ont pas subies de changement entre temps.

Toute modification des présentes CGV entraînera systématiquement un nouvel accord de celles-ci entre les parties.

Article 23 : Remerciements

Il est important pour les parties de prendre connaissance des CGV, aussi, à la vue de l'effort fournit et du temps consacré à cet exercice contraignant, COM'le Phœnix se voit dans l'obligation d'admettre ta ténacité élevée ainsi que ton admirable patience.

Par cette formidable prouesse, tu démontres ton mérite incontestable te permettant d'obtenir de la part de COM'le Phœnix, de magistrales congratulations et vifs remerciements.

Bravo !

Accord des parties : _____

En apposant votre signature dans l'encart qui te concerne, tu attestes avoir pris connaissance des 22 articles des Conditions Générales de Ventes, et as assimilé ce que leurs contenus impliquent, ainsi que la responsabilité de chacun.

Date de l'accord : _____

Le prestataire COM'le Phœnix :

Bon pour accord



Le bénéficiaire Client :

Bon pour accord



Important : _____

Ce présent accord des CGV ne serait être reconduit à chaque commande, ainsi il est exercé pour chaque transaction entre les deux parties pour l'avenir. Seul un changement des présentes CGV obligera à un nouvel accord signé entre les deux parties.

Mais non pas celle-là

... je parlais de celles qui sont devant les rubriques du sommaire 😊

allé... essaye encore ->

